



Paris-Saclay : un nouveau programme de logements et bureaux à « haute valeur environnementale »

L'agence d'architecture Dream va réaliser au coeur du Campus Paris-Saclay un programme de logements et de bureaux adaptables avec de fortes exigences environnementales. Le projet vise la neutralité carbone.



Le programme prendra place dans le quartier de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau (DR)

L'établissement public d'aménagement Paris-Saclay, Epaps, et Rei Habitat viennent de choisir l'agence d'architecture Dream pour réaliser la maîtrise d'oeuvre d'une résidence en « coliving », des bureaux et des espaces communs sur près de 5.000 m². La livraison est envisagée pour début 2024. Le programme, prendra place dans le quartier de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau . Il doit notamment accompagner l'Incubateur, Pépinière et Hôtel d'Entreprise (IPHE) situé sur un lot voisin afin que les entreprises de la pépinière disposent d'une offre de bureaux à proximité et que les entrepreneurs puissent se loger.

La résidence de « coliving » pour entrepreneurs, salariés et chercheurs du campus offrira 115 lits, dont 95 T1 et 20 T2, meublés. A côté sont prévus 1.400 m² de bureaux, divisibles en plateaux de 25 m² à 350 m². Afin de favoriser les rencontres entre résidents et entrepreneurs, des espaces partagés (cuisine, agora, espaces détente, salle de fitness, terrasses) seront proposés. De manière globale, le projet est pensé de façon à être réversible. Tous les bureaux, par exemple sont flexibles. Même les parkings pourraient facilement se transformer pour laisser place, à terme à une salle de projection ou un espace de sport.

Objectif neutralité carbone

Le projet prétend à une haute qualité environnementale et à une labellisation énergie carbone (E3C1 puis E3C2). Pour y parvenir, la résidence sera raccordé au réseau d'échange de chaud et de froid du Campus urbain de Paris-Saclay. En outre, 30 % de la surface de toiture produira de l'électricité photovoltaïque, valorisée en autoconsommation. Lors de la construction, il est prévu que l'usage de matériaux carbonés soit fortement limité. L'emploi du béton se limitera à l'infrastructure, au rez-de-chaussée et aux circulations verticales. La structure de la résidence (poteaux et poutres) sera, elle, à 100 % en bois, de même que les ossatures des façades.

www.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 54



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Selon l'engagement pris par l'EPA et REI Habitat, signataires du Pacte Bois-Biosourcés en novembre dernier, le bois utilisé sera à 80 % minimum d'origine France et à plus de 95 % issus de forêts labellisées FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Pour les cloisons, c'est la brique de terre qui sera utilisée afin notamment d'améliorer la qualité de l'air intérieur.

Alain Piffaretti